

CAHIER DES CHARGES

Refonte du site web de l'Institut français de
Budapest

Sommaire

Table des matières

1. CONTEXTE	3
1. L’Institut français de Hongrie	3
2. Les activités de l’Institut	3
3. Objectifs du site	3
4. Publics ciblés	4
2. PRESENTATION DU MARCHÉ	4
1. Objet du marché	4
2. Phase de conception	5
3. Phase de production et développement	5
4. Exploitation et maintenance du site	5
3. BESOINS TECHNIQUES DU FUTUR SITE	6
1. Administration du site / CMS	6
2. Site bilingue et miroir	7
3. Ergonomie et graphisme	7
4. Consultation mobile	7
5. Contenus disponibles et intégration des réseaux sociaux	7
6. Optimisation du SEO	8
7. Hébergement	8
8. Statistiques du site	8
9. Respect des référentiels en vigueur pour le web public	8
10. Sécurité	9
4. BESOINS FONCTIONNELS	10
1. Arborescence	10
5. METHODOLOGIE DU MARCHÉ	11
1. Le pilotage du marché	11
2. Formation	11
3. Équipe projet attendue	11
4. Modalités de sélection, éléments attendus du candidat	12
5. Planning	12
6. REVERSIBILITE ET FIN DE MARCHÉ	13
6. MONTANT DU MARCHÉ	14
7. CONTACTS	14
8. ANNEXE	14

1. CONTEXTE

1. L'Institut français de Hongrie

L'Institut français de Budapest a pour principales missions de promouvoir, faire connaître et développer la culture et la langue française en Hongrie. Créé en 1947, l'Institut français de Hongrie est l'un des plus anciens centres culturels étrangers à Budapest. Situé dans un premier temps côté Pest, il se trouve depuis 1992 au 17 Fő utca côté Buda, sur les rives du Danube.

Centre culturel pluridisciplinaire dispensant des cours de français, disposant d'une médiathèque, d'un auditorium, d'un espace de promotion des études en France et d'un lieu de réception, il héberge également au rez-de-chaussée une librairie et un bistrot.

Relai des coopérations éducative, universitaire, scientifique et culturelle, l'Institut français de Hongrie s'emploie à souligner la qualité des relations bilatérales qu'entretiennent la Hongrie et la France tout en plaçant notre coopération et l'établissement comme lieux de médiation et de liberté d'expression.

L'Institut français de Budapest fait partie du réseau des centres culturels français à l'étranger sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en France. Il a pour partenaire principal l'Institut français à Paris qui détermine la charte graphique commune à l'ensemble du réseau culturel.

2. Les activités de l'Institut

1. Enseignement de la langue française, cours de français au Centre de langue.
2. Organisation de manifestations culturelles dans les murs et hors les murs, en collaboration avec des partenaires français, hongrois et européens (films, conférences, concerts, expositions, spectacle de danse, performances, ateliers pour enfants, micro-folie...).
3. Mise en place de la coopération entre la France et la Hongrie, dans les domaines scientifique, universitaire, linguistique, culturel et éducatif.
4. Dans le domaine audiovisuel, promotion des films français au sein de l'Institut et auprès des professionnels du cinéma en Hongrie.
5. Formation des enseignants et examinateurs de français.

3. Objectifs du site

Le site web représente l'une des vitrines principales de l'Institut français qui souhaite s'adresser en priorité à un public jeune ayant entre 12 et 25 ans. Aussi, il est important que le site puisse répondre aux attentes de ce public à la fois dans ses fonctionnalités et son ergonomie. La refonte du site est également l'occasion pour mettre en place la nouvelle charte graphique commune à tous les Institut français.

Objectifs qualitatifs :

- le rendre plus convivial et ergonomique ;
- répondre au mieux aux attentes des utilisateurs et des publics cibles d'aujourd'hui ;
- faciliter et fluidifier le parcours des utilisateurs ;

- refléter davantage l'ensemble des programmes organisés par l'Institut et ses partenaires ;
- promouvoir des événements ;
- toucher un nouveau public susceptibles de se déplacer lors des manifestations ;
- atteindre de nouveaux étudiants pour le Centre de langue ;
- mieux mettre en avant les cours du Centre de langue ;
- mieux communiquer sur les missions de l'Institut français auprès des partenaires et autres professionnels.

Objectifs quantitatifs :

- augmenter le trafic du site et diversifier le public touché ;
- faire venir plus de publics lors des manifestations organisées au sein de l'Institut français.

4. Publics ciblés

Le site de l'Institut français en Hongrie cible en priorité le grand public, intéressés par la culture, l'apprentissage de la langue française, les études en France. Le contenu du site de l'Institut est également consulté par ses partenaires, ainsi que par différentes institutions hongroises et internationales.

Les profils de persona identifiés sont :

- les magyarophones
- les francophones qui habitent en Hongrie
- les cinéphiles
- les familles
- les professionnels
- les étudiants
- les professeurs et examinateurs de français
- les universitaires (scientifiques, historiens...)
- les apprenants de français
- un public international

Le public cible est un **public magyarophone âgé de 12 à 25 ans.**

2. PRESENTATION DU MARCHÉ

1. Objet du marché

Dans le cadre du présent marché, l'Institut français souhaite confier à un prestataire la conception, la production et la maintenance applicative corrective et évolutive du site www.franciantezet.hu.

2. Phase de conception

Le marché débutera par une phase de conception permettant au titulaire de préciser ses préconisations fonctionnelles et techniques et de définir, sur la base de sa réponse à l'appel d'offre :

- l'arborescence du futur site ;
- les gabarits et wireframes nécessaires ;
- la gestion des données, leur indexation, taxonomie ;
- les parcours utilisateurs et l'UX ;
- les créations graphiques réalisées à partir du design system fourni par l'Institut français à Paris (cf Annexe)

Pour cela, le titulaire mettra en place des ateliers avec les équipes de l'Institut français afin de définir ses besoins et de co-construire la conception du site.

3. Phase de production et développement

Sur la base des préconisations techniques et fonctionnelles développées dans sa réponse et en application des livrables de la phase de conception, le titulaire du marché devra dans sa phase de développement proposer un CMS en open source avec les garanties de sécurité associées. Il s'assurera de la compatibilité du site et des technologies mises en œuvre avec les navigateurs modernes récents et garantira la facilité d'utilisation à l'ensemble des usagers (visiteurs et contributeurs).

Le prestataire doit expliquer sa démarche de livraison des développements. L'Institut est ouvert à la possibilité d'un versioning afin de prioriser certains développements pour accélérer la mise en ligne.

Pour chaque livraison, l'Institut français attendra du prestataire un cahier de recette présentant les différents scénarii de test. L'Institut français sera attentif quant à l'implication des développeurs dans le projet en plus du chef de projet afin d'éviter au maximum les retours chronophages et inutiles entre l'institution et l'équipe projet. C'est pourquoi, l'Institut français souhaite que les développeurs soient intégrés dans les scénarii de test.

Le prestataire présentera un exemple de cahier de recette ainsi qu'une description succincte du logiciel de suivi des corrections. Le prestataire devra indiquer sa méthodologie en termes de démarche qualité en indiquant les types de tests réalisés ainsi que le rôle précis attendu par les deux partis du projet.

A la suite de la période de production et de développement, seront attendues la documentation et la formation nécessaires à la bonne compréhension et utilisation du site (Spécifications fonctionnelles, dossier d'architecture technique ...).

4. Exploitation et maintenance du site

Une maintenance permettant le maintien en condition opérationnelle des matériels à titre préventif, correctif ou évolutif devra donc débuter et être réalisée **pour une durée de 12 mois** après la mise en ligne du site internet.

Par « préventif », on entend les mesures d’entretien exécutées pour éviter la survenance d’anomalies. Par « correctif », on entend les mesures consistant à corriger les anomalies. Par « évolutif », on entend les mesures de maintenance visant à faire évoluer ou à adapter une ou plusieurs applications, afin d’intégrer de nouvelles fonctions, d’en améliorer le fonctionnement ou de prendre en compte de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires.

Dans tous les cas, l’Institut français attend du titulaire qu’il assure le support technique et la maintenance corrective des logiciels qui composent le socle technique durant l’ensemble de la durée du marché. Cette prestation comprend le support téléphonique et la correction des incidents et dysfonctionnements.

Les incidents ayant pour effet de rendre le site indisponible sont considérées comme fortement bloquants. Ils doivent être corrigés dans l’heure, une indisponibilité partielle doit être corrigée dans les 24 heures, au plus tard.

Les incidents non bloquants et sans conséquence sur le site devront être corrigés dans les 7 jours à compter de la notification.

Dans le cadre de cette maintenance, le titulaire fera bénéficier l’Institut français des améliorations apportées au produit ou au service. Ces mises à jour feront l’objet d’une information préalable avec description des modifications apportées, afin de validation par l’Institut français.

3. BESOINS TECHNIQUES DU FUTUR SITE

1. Administration du site / CMS

L’Institut français souhaite s’orienter sur un socle technologique LAMP avec un CMS open-source tel que Drupal ou Wordpress.

Le prestataire est libre de proposer le CMS qui lui paraît répondre le mieux aux besoins, en prenant compte des critères suivants :

- sa robustesse, le fait qu’il repose sur des briques et des solutions reconnues et éprouvées ;
- son évolutivité et les mécanismes d’extensions modulaires afin d’ajouter de nouvelles fonctionnalités en préservant le noyau de l’application ;
- ses performances et son ergonomie pour le confort d’utilisation des interfaces d’administration par les contributeurs ;
- sa sécurité, dans sa conception, son historique et dans la manière dont l’outil encadre les développements spécifiques.

Le back office devra être simple d’utilisation pour permettre **l’intégration quotidienne de contenus** et devra garantir une simplicité d’éditorialisation de tous les administrateurs quel que soit leur niveau d’expertise en termes de gestion de contenus de site internet.

En interne, le site web est géré par un ou plusieurs responsables des différents secteurs : en effet, chaque service gère sa propre page et ses sous-pages. Toutefois, la cellule de communication composée de deux personnes et le Centre de langue seront les interlocuteurs principaux.

2. Site bilingue et miroir

Le site sera en bilingue : hongrois et français. Le contenu de tous les articles est rédigé dans les deux langues présentant parfois des différences dans le texte. Cela n'empêche qu'une traduction automatique soit intégrée au site.

3. Ergonomie et graphisme

L'approche ergonomique devra être particulièrement soignée dès la phase de conception garantissant aux utilisateurs un confort de navigation qui répondra à leurs attentes, définies tout au long du présent document.

Le titulaire, en se fondant sur les recommandations décrites, devra faire en sorte de rendre le futur site lisible, sobre, interactif dans le but de rendre la navigation simple d'utilisation. Il prendra soin de rendre le site stable, rapide et accessible par tous en garantissant une qualité de service tout au long du parcours des utilisateurs.

Dès la phase de conception du futur site, le titulaire fera apparaître les grands principes suivants :

- Structure claire : les utilisateurs devront avoir immédiatement un bon aperçu de la structure du site et trouver rapidement leur chemin notamment en mettant en place un fil d'ariane claire et intuitif limitant les actions pour obtenir le résultat souhaité.
- Fonctionnement intuitif : les utilisateurs pourront obtenir toutes les informations souhaitées à l'aide des différentes fonctionnalités mises en place (moteur de recherche, taxonomie claire ...).
- Articulation des contenus pertinente : chaque contenu doit pouvoir être mis en valeur sur le site et permettre à l'utilisateur une navigation fluide et continue.
- Éléments d'interaction visibles : la mise en place de formulaire(s) de contact, FAQ et informations nécessaires afin de rendre la navigation optimale sera prise en compte dans la conception du site et son arborescence.
- Le site se conformera à l'identité visuelle commune à tous les instituts français (voir Charte graphique et Design System en Annexe). Le titulaire devra, sur cette base, développer la conception visuelle complète du site pour l'ensemble des pages et des modules.

4. Consultation mobile

Le site devra être développé pour permettre une consultation optimale depuis toutes les résolutions d'écrans quel que soit le terminal utilisé (y compris la lecture/visibilité des médias type vidéo et photo), le Smartphone étant actuellement l'outil le plus utilisé pour accéder au site de l'Institut français en Hongrie.

L'ensemble des pages devront être consultables sans dégradation aux navigateurs-cibles les plus courants.

5. Contenus disponibles et intégration des réseaux sociaux

Le site devra pouvoir diffuser plusieurs types de contenus multimédias : photographies (JPEG), vidéos (via YouTube), documents PDF (dont certains assez lourds) et zip.

Toutes les publications devront être partageables sur les réseaux sociaux avec les boutons spécifiques via une extension appropriée.

Les icônes des réseaux sociaux cliquables et renvoyant aux pages Facebook, Twitter et Instagram.

6. Optimisation du SEO

Les standards SEO devront être respectés et optimisés pour le référencement. Un point tout particulier devra être consacré à l'amélioration du temps de chargement, principal défi du Site One page.

L'agence retenue devra proposer un budget et un plan de *e-référencement* (naturel et payant) pour garantir l'accès et la visibilité de la plateforme sur google et les moteurs de recherche les plus utilisés.

Le cas échéant, un suivi et une analyse des statistiques devront être présentés à l'issue de la prestation.

7. Hébergement

A priori, le titulaire du marché n'assurera pas l'hébergement du futur site. Cette prestation est assurée par le prestataire de l'Institut français.

Opérateur du portail et des applications web de l'Institut français :
MOON42 RDI Informatikai Szolgáltató Kft.

En cas de changement de prestataire d'hébergement dans le cadre du marché global d'hébergement de l'Institut français de Budapest, le titulaire sera en capacité de procéder à la migration du site vers le nouveau prestataire, conformément à la prestation demandée en bordereau de prix unitaires.

8. Statistiques du site

Trafic annuel : 120 000 visiteurs uniques

Trafic mensuel : 10 000 visiteurs uniques

D'après des données récoltées en 2023 les visiteurs regardent le site :

52,4 % : smartphone

46,1% : ordinateur

1,5 % : tablette.

9. Respect des référentiels en vigueur pour le web public

L'offre de contenus et de services en ligne proposée doit respecter les standards internationaux établis par le World Wide Web Consortium (W3C) en général et la réglementation hongroise en particulier.

Ainsi, afin d'assurer une compatibilité optimale avec les standards en vigueur en matière d'accessibilité (RGAA - Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations),

d'interopérabilité (RGI - Référentiel Général d'Interopérabilité), de sécurité (RGS - Référentiel Général de Sécurité) et de protection des données personnelles (RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données), le futur site devra respecter les spécifications des différents référentiels en vigueur au plan national.

10. Sécurité

Le titulaire devra justifier du respect des normes de sécurité dans ses développements, et s'engagera, tout au long du marché à suivre les bonnes pratiques en matière de sécurité. Il veillera à prendre en compte les menaces les plus courantes liées à l'authentification, au contrôle d'accès, à l'injection de codes, aux fuites de données, etc.

Voici, ci-dessous, la liste des points sur lesquels l'Institut français sera particulièrement attentif et attend du titulaire des mises en œuvre :

- Mise à jour régulière du serveur (OS et logiciels), dans sa dernière version stable, en appliquant tous les patches de sécurité dans des délais raisonnables
- Mise à jour régulière du logiciel et des applicatifs, avec tous les patches de sécurité et corrections de bugs
- L'accès au front office et au back office du site se font obligatoirement et uniquement via un protocole sécurisé en https.
- Protection contre les attaques et failles classiques au niveau des développements spécifiques (injections sql, failles xss, protections des entrées utilisateurs...)
- Si possible, mise en place du mécanisme de sécurité CSP (Content Security Policy), afin de restreindre l'origine du contenu Javascript/CSS/Etc.
- Certificat SSL EV pour le site et ses sous-domaines
- Firewall et sa gestion
- Système de monitoring alertant :
 - Des attaques, leur type, durée, origine et destination
 - Des problèmes matériels
 - Des problèmes logiciels
 - Des problèmes réseau
 - Des quotas dépassés
- Un backup automatique avec possibilité de récupération des données à J-1-->J-10 du serveur, mais aussi du site et de son contenu
- Une protection concernant les données non publiées (non-indexation par les moteurs de recherche, vérification des liens, et vérification des accès)
- L'authentification par double facteur
- Idéalement, une "haute disponibilité" avec redondance et failover.

En cas d'intrusion ou de violation / corruption de données, le titulaire du marché s'engage à informer par écrit l'Institut français et renseignant un maximum d'informations, dans un délai maximum de 24h.

4. BESOINS FONCTIONNELS

1. Arborescence

Le futur site devra avoir une arborescence simple mettant en avant les différents points d'entrée possible pour rendre la navigation optimale.

La structure du site web que l'Institut souhaite construire sera constituée de catégories principales et de leurs sous-catégories (pages dynamiques), qui seront créées sur la base des ateliers que le titulaire aura organisés lors de la phase de conception avec les différents secteurs de l'Institut français afin de récolter les différents besoins et proposer les entrées et les sections des sous-pages.

Une fois l'arborescence validée, l'Institut français devra être en mesure de pouvoir créer/modifier les différentes entrées.

Contenu à valoriser par type de public :

- *Public d'apprenants de français* : Centre de langue (à prioriser sur le reste du contenu et ajouter un système de paiement en ligne)
- *Grand public* :
 - Événements organisés ou relayés par l'Institut français (culturels, scientifiques, éducatifs...) : festivals, colloques, ateliers, concerts...
 - Actualités : Ex : inscription au centre de langue, jeux concours, appels à projet...
 - Cinéma (programmation de projection cinéma 3 fois par semaine à l'Institut français)
 - Micro-Folie (programmation hebdomadaire)
 - Médiathèque : <https://mediatar.bibenligne.fr/>
- *Etudiants* : Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr/espaces/hongrie-budapest>
- *Public professionnel* (rubriques informatives) : Coopération culturelle, Coopération linguistique et éducatif, Coopération Universitaire et Scientifique
- Location d'espaces (auditorium, verrière)
- Partenaires in situ : Le Troquet, Bistrot Français et La Librairie Française de Budapest
- Mécènes
- Présentation Institut français, équipe/organigramme, contact

Exemples de sites internet :

1. <https://www.ifp.cz/fr/homepage#/>
2. <https://ife.ee/fr/>
3. <https://www.ifturquie.org/fr/istanbul/>
4. <https://www.institutfrancais.at/fr>

5. METHODOLOGIE DU MARCHÉ

1. Le pilotage du marché

L'Institut français attend du titulaire du marché des échanges continus. Ces échanges passent par la mise en place d'outils de suivi et de pilotage (outil de gestion de projet, ticketing...) proposés par le titulaire du marché, et par la tenue de réunions hebdomadaire.

Pour l'ensemble des comités et réunions, le titulaire du marché propose les ordres du jour, élabore les documents supports et réalise les comptes rendus. Il prépare ces réunions, en lien avec le chef du projet de l'Institut français. Les ordres du jour et documents supports sont fournis avant un comité ou une réunion, et les comptes rendus sont soumis à approbation après le comité ou la réunion puis diffusés à l'ensemble des participants après validation de l'Institut français.

Des réunions personnelles peuvent être organisées suivant le besoin à l'initiative de l'Institut français et / ou du titulaire du marché, fixées par messagerie électronique ou par téléphone, à chaque fois que cela est nécessaire, en particulier pour régler toute difficulté relative aux travaux en cours.

Les candidats décriront dans leur réponse la méthodologie de projet et la de mise en place des réunions de suivis nécessaires à la bonne conduite du projet.

2. Formation

Il sera attendu du titulaire du marché de garantir la formation des équipes au travers d'une documentation à destination des administrateurs. Le titulaire devra mettre à jour cette documentation à chaque nouvelle fonctionnalité, tout au long du marché.

3. Équipe projet attendue

Le titulaire mettra en place, pour toute la durée du marché, une méthodologie de projet ainsi qu'un planning détaillé adapté aux besoins et aux prestations attendues. La composition respectera les profils mentionnés dans sa proposition technique. Il veillera à assurer la stabilité de l'équipe présentée.

Après notification du présent marché, le titulaire soumettra à l'accord de l'Institut français la composition de l'équipe, chef(fe) de projet et son équipe – dans le respect des profils, expériences et compétences mentionnées dans le mémoire méthodologique – en indiquant le détail de leurs attributions, leur niveau...

L'interlocuteur principal de l'Institut français sera le/la chef(fe) de projet. Il/elle sera en lien direct et régulier avec la chargée de projet de l'Institut français. Il/elle participera à toutes les réunions et sera responsable du pilotage et de la bonne exécution du marché.

Il/elle sera garant du bon respect de l'exécution des services, des niveaux de services exigés, des délais et de l'ensemble des stipulations du marché.

4. Modalités de sélection, éléments attendus du candidat

Après un entretien personnel, le prestataire sera sélectionné en réponse à l'appel d'offres sur des critères décrits. Le prestataire doit répondre à toutes les exigences décrites dans le cahier des charges.

Critères techniques et méthodologiques :

- Capacité globale à répondre aux besoins du marché et connaissance du secteur culturel hongrois ;
- Solution proposée, analysée sur la base de la note technique et fonctionnelle ;
- Moyens humains et la méthodologie retenue pour la réalisation des prestations ;
- Planning prévisionnel proposé.

Critère prix :

- Montant total TTC indiqué dans la DPGF
- Montant total TTC indiqué dans le BPU

Critère social et environnemental :

- Politiques sociale et environnementale du candidat en lien avec l'objet du marché

5. Planning

Les dossiers de candidature devront parvenir à **l'Institut français le mercredi 1^{er} novembre 2023 à minuit au plus tard.**

Dans son dossier, le prestataire soumettra :

- un mémoire méthodologique comprenant le planning prévisionnel détaillé et les livrables associés pour chaque étape du projet ;
- La DPGF et le BPU complétés ;
- Une présentation de l'équipe de pilotage.

La notification du marché aura lieu à compter du 8 novembre 2023. Elle sera adressée par email à l'ensemble des candidats.

Après notification du marché, le projet débutera lors de la réunion de lancement. Celle-ci permettra :

- d'identifier les acteurs parties prenantes ;
- de définir un mode opératoire avec l'Institut français ;
- de valider le périmètre du projet ;
- de détailler chacune des exigences définies au sein du cahier des charges ;
- de détailler la méthodologie de travail ;
- de qualifier le planning et les livrables attendus ;
- de définir le processus de validation des phases de travail.

Le titulaire rédigera et diffusera, après accord de l'Institut français, le compte rendu de cette réunion. La réunion de lancement est comprise dans la part forfaitaire du marché.

La phase de conception pourra alors débuter avec l'organisation d'ateliers à compter du **mois de novembre 2023**.

La phase développement et production débutera en 2024.

6. REVERSIBILITE ET FIN DE MARCHE

En cas de rupture ou de fin du contrat, le titulaire doit permettre à son successeur d'assurer la gestion du site et de toutes ses fonctionnalités et modules en lui transmettant les éléments matériels et informations utiles dont il dispose. La faisabilité de cette réversibilité implique que le titulaire ait mis en œuvre des solutions standard.

Le titulaire devra fournir un plan de réversibilité pour :

- les développements ;
- la maintenance

Au cours de la période de réversibilité :

- Le titulaire s'engage à collaborer loyalement avec l'Institut français et/ou la société qui reprendra la gestion du site et de toutes ses fonctionnalités et modules. Il s'interdit de faire obstacle à cette décision et s'engage à fournir à l'Institut français toute l'assistance nécessaire à la bonne fin de cette opération.
- Le titulaire assurera les activités qui lui sont attribuées dans le cadre de la transition avec les équipes qui reprendront la gestion du site et de toutes ses fonctionnalités et modules. Il formera de façon opérationnelle lesdites équipes aux fonctionnalités et à l'environnement technique.

Le service devra continuer à être assuré selon les conditions et modalités qui sont définies dans le marché. Dans ce cadre, il garantira le bon fonctionnement et l'optimisation de l'ensemble des fonctionnalités du site ainsi que la stabilité des développements effectués en amont et aval de la reprise. Il assurera l'optimisation du SEO en adéquation avec l'évolution des moteurs de recherche et des pratiques et garantira un référencement de qualité. Il veillera à effectuer ses interventions sans perturber l'activité du site.

En aucune façon le titulaire et/ou l'Institut français ne pourra modifier ou réduire les prestations et obligations réciproques.

La phase de réversibilité s'effectue conformément au plan de réversibilité. Le coût des opérations de réversibilité sont comprises dans le prix forfaitaire indiqué au Bordereau des prix unitaires complété par le titulaire et ne feront l'objet d'aucune indemnisation ou coût supplémentaire.

La durée de la réversibilité est de 3 mois maximum. Le titulaire devra remettre les éléments nécessaires à la réversibilité avant la date de fin de son contrat.

6. MONTANT DU MARCHÉ

En 2023, le budget alloué aux honoraires lors du lancement de la phase de conception et notamment à l'organisation des ateliers prévus pendant la phase de conception, est fixé par le pouvoir adjudicateur à 4 000 euros TTC payable avant le 6 décembre 2023.

En 2024, un nouveau budget sera alloué aux honoraires, à la conception, au développement front et back, ainsi qu'à la maintenance.

7. CONTACTS

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

- [Sophie Sellier - Attachée Culturelle et cheffe du projet](#)
- [Eszter Takács - Assistante Chargée de Communication](#)

8. ANNEXE

1. Charte graphique de l'Institut français
2. Design System:
[https://www.figma.com/file/oDvX6hm6hCZsGqODWG5uCO/Design-System---IF-\(English\)?type=design&node-id=17-663&mode=design](https://www.figma.com/file/oDvX6hm6hCZsGqODWG5uCO/Design-System---IF-(English)?type=design&node-id=17-663&mode=design)